



AVIVA INVESTORS FRANCE

Aviva Asie

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.08.2021

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion.....	3
rapport d'activité	9
rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	12
comptes annuels	16
bilan	17
actif.....	17
passif	18
hors-bilan.....	19
compte de résultat.....	20
annexes	21
règles & méthodes comptables	21
évolution actif net	24
compléments d'information	25
inventaire.....	32

Société de gestion	AVIVA INVESTORS FRANCE 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Commissaire aux comptes	ERNST & YOUNG ET AUTRES Représenté par Monsieur Pierre GADE Tour First - 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie
Commercialisateurs	AVIVA INVESTORS FRANCE AVIVA VIE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué de solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Capitalisation et/ou distribution.

Le Directoire de la société de gestion statue chaque année sur l'affectation des sommes distribuables et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle, indépendamment l'un de l'autre.

Il peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes dans la limite des sommes distribuables nettes comptabilisées à la date de la décision.

Objectif de gestion : Le FCP a pour objectif de profiter du dynamisme et des opportunités qu'offrent les marchés asiatiques émergents dans le but d'optimiser l'investissement des porteurs, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, en investissant à travers une gestion discrétionnaire sur les marchés actions d'Asie.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du FCP est l'indice MSCI Far East Ex JP (cours de clôture - dividendes réinvestis).

Cet indice actions est composé des plus grandes capitalisations de la zone Asie hors Japon. Il est calculé et publié quotidiennement par MSCI Limited.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être investi :

- entre 0% et 100% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays de l'Asie et dans la limite de 10% de l'actif net de toutes zones géographiques.

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres de pays émergents.

Le FCP pourra également être investi, entre 0% à 10 % de l'actif net, en parts ou actions d'OPC.

L'approche fondamentale de la gestion de portefeuilles repose sur le « stock picking », c'est-à-dire sur la capacité des gérants à sélectionner des sociétés sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs tels que: leurs qualités intrinsèques, leur potentiel d'appréciation boursier supérieur à la moyenne des indices grâce à une analyse des sociétés dans lesquelles le fonds investit et de leur valorisation. Aucune décision d'investissement n'est en effet réalisée sans l'appui de solides arguments de valorisation.

Les gérants se considèrent comme des investisseurs de long terme. Lorsqu'ils s'intéressent à un titre, ils ne cherchent pas de catalyseur à court terme, mais considèrent la valorisation du titre dans la perspective de bénéficier d'une appréciation sur deux à trois ans.

La sélection de titres au sein du fonds reflète les convictions les plus fortes du gérant qui les exprime par le biais de la pondération des titres en portefeuille.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, la gestion sur-pondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indicateur de référence ;
- Pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant un scénario en matière de sensibilité, de positionnement sur la courbe des taux et d'allocation état/autres émetteurs ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres.

L'allocation d'actifs est décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés d'actions.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP exposé au risque de change dans la limite de 100 % de son actif net.

La sensibilité du FCP sera comprise entre 0 et +8.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Par ailleurs, son objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les actifs hors dérivés intégrés

=> Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net dans des actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques, et relèveront de toutes les tailles de capitalisation.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays de l'Asie et dans la limite de 10% de l'actif net de toutes zones géographiques.

Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres de pays émergents.

L'allocation cible, qui est le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant, est de 90% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises.

=> Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra également être investi entre 0% et 100% de l'actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays l'Asie et dans la limite de 10% de l'actif net de toutes zones géographiques. Le portefeuille pourra être investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres de pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

L'allocation cible, qui est le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 10% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- obligations à taux fixe,
- obligations à taux variable,
- obligations indexées sur l'inflation,
- obligations callables,
- obligations puttables,
- titres de créance négociables,
- EMTN non structurés,
- titres participatifs,
- titres subordonnés,
- bons du trésor.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

=> Actions et parts d'OPC

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC suivants :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille
 - Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations avec bons de souscription
 - Obligations remboursables en actions
 - Droits et warrants
 - Obligations callables
 - Obligations puttables
- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille :

- au marché des actions et des devises,
- au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie et dans la limite de 10% de l'actif net du FCP.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut), et jusqu'à 200 % de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.avivainvestors.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet de garanties en l'espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque lié aux pays émergents

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera, ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPCVM qui peut être investi dans des titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante, ce qui peut accroître le risque de crédit

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant un risque actions et une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Garantie ou protection : Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie.

Ce FCP s'adresse aux investisseurs qui souhaitent être exposés aux marchés asiatiques dans le but de voir se valoriser leur capital sur la durée de placement recommandée et qui sont prêts à accepter les risques inhérents à ce type d'investissement.

Durée de placement recommandée : cinq ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les parts/actions de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites parts/actions ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine Regulation S dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des parts était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, le FCP n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de parts aux Etats Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Régime fiscal : Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : www.avivainvestors.fr.
- Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Aviva Investors France - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. dirjur@avivainvestors.com
- Date d'agrément par l'AMF : 11 février 1994.
- Date de création du Fonds : 17 février 1994.

rapport d'activité

Environnement économique

Premier pays officiellement touché par l'épidémie de Covid-19 début 2020, la Chine a également été le premier à en sortir grâce à des mesures radicales et efficaces pour contenir les contaminations. Le net rebond économique amorcé dès le 2^e trimestre 2020 s'est confirmé sur la seconde partie de l'année. Au quatrième trimestre, le PIB chinois a bondi de 6,5% sur un an (+3% par rapport au trimestre précédent). La Chine, qui a été l'une des rares économies à enregistrer une croissance positive en 2020 (+2,3%), poursuit sa dynamique depuis le début de l'année 2021. Tiré principalement par l'investissement, notamment en infrastructures, et par la demande extérieure, le PIB a encore bondi de 18,3% sur un an au premier trimestre et de 7,9% au deuxième trimestre. Si certains indicateurs chinois ont retrouvé des niveaux supérieurs à ceux qui prévalaient avant la pandémie, la croissance du deuxième trimestre a néanmoins légèrement déçu les investisseurs. Par ailleurs, d'un trimestre à l'autre, la croissance ressort sensiblement plus faible : +0,4% au premier trimestre 2021 et +1,3% au deuxième trimestre. Des signes d'essoufflement commençaient à poindre au troisième trimestre 2021 avec notamment en août un ralentissement de la croissance de la production industrielle et surtout des ventes de détail.

La croissance chinoise est attendue à 8,1% en 2021 et à 5,5% en 2022 selon les dernières prévisions de la Banque Asiatique de développement (BAD). La Chine reste la locomotive de la croissance en Asie de l'Est. Pour l'ensemble de cette zone (Hong Kong, Chine, Corée du Sud, Taiwan), la BAD table sur une croissance de +7,5% en 2021 puis de +5,5% en 2022, avec des divergences par pays. La croissance de la Corée du Sud est attendue respectivement à +4% et +3,1% après n'avoir reculé que de 1% en 2020. Celle de Taiwan devrait progresser de 5,6% en 2021 et de 3% en 2022. Tout comme en Chine, ce sont les investissements et la demande extérieure qui tirent la croissance dans les pays d'Asie de l'Est.

Même si l'épidémie de la Covid-19 semble contrôlée en Chine, les frontières restent fermées et des mesures locales drastiques sont prises dès l'apparition de nouveaux cas. Pékin n'hésite pas à fermer des usines ou des ports pour contenir l'épidémie, avec des conséquences sur l'activité économique et les chaînes d'approvisionnement mondiales. En l'absence de données officielles, le taux de vaccination de la population chinoise est estimé fin août 2021 autour de 40%. Les campagnes de vaccination ont connu un démarrage tardif en Asie de l'Est, avec dans certains pays, comme la Corée du Sud, de nouvelles poussées épidémiques, notamment durant l'été 2021.

La Chine et la Corée du Sud ont signé en novembre 2020 avec treize autres pays de l'Océan Pacifique, dont le Japon, l'accord de libre-échange « Regional Comprehensive Economic Partnership ». Les 15 signataires de cet accord commercial le plus important au monde représentent près d'un tiers de la population et de l'économie mondiales.

Banques centrales

La politique monétaire de la Banque Populaire de Chine s'est normalisée au second semestre 2020 après les injections de liquidités plus tôt dans l'année. L'une des préoccupations des autorités reste d'assurer la stabilité financière du pays et de ne pas aggraver les tensions déjà fortes sur le marché immobilier. La Chine a diminué le soutien de la liquidité sur le marché interbancaire puis a resserré ses conditions de crédit dès la fin 2020. Depuis le début de la crise de la Covid-19, la banque centrale chinoise s'est toujours montrée préoccupée par la croissance du crédit et le maintien de taux d'intérêt réels positifs. Elle a donc toujours été plus restrictive que ses homologues dans les pays développés. Toutefois, face aux signes de d'essoufflement de la reprise économique au troisième trimestre 2021, la banque centrale chinoise a abaissé en juillet le taux de réserves obligatoires des banques de 50 points de base, et ce pour la première fois depuis avril 2020. Mais les taux préférentiels du prêt restent inchangés depuis leur baisse en avril 2020.

En Corée du Sud, la banque centrale a relevé fin août, pour la première fois depuis trois ans, son principal taux directeur. C'est la première institution asiatique à engager un tel changement de cap depuis le début de la pandémie. La banque centrale coréenne s'inquiète de l'endettement des ménages et de la surchauffe sur le marché immobilier.

Marché d'actions

Les marchés d'actions asiatiques ont connu des évolutions contrastées entre septembre 2020 et août 2021. Tandis que la Bourse de Séoul s'est envolée de 37% sur la période, dans la tendance des grandes places mondiales, la place de Shanghai n'a progressé que de 4,3% et celle de Hong Kong de 2,8%. Cette dernière était même en baisse de 5% sur les huit premiers mois de 2021. Sur 12 mois, le MSCI Asie hors Japon gagnait environ 18% mais seulement 0,7% sur les huit premiers mois de 2021.

Depuis le début de l'année 2021, de nombreuses places asiatiques ont été fragilisées par la remontée des taux longs américains et une réallocation de capitaux vers les Etats-Unis, ainsi que par les interrogations sur la poursuite de la dynamique de la reprise économique chinoise. Mais c'est surtout le tour de vis réglementaire de Pékin sur plusieurs secteurs d'activité (notamment technologiques, éducatif et des jeux vidéos) qui suscite le plus d'inquiétudes, notamment sur les places de Shanghai et de Hong Kong. Les autorités chinoises, qui veulent « promouvoir la prospérité collective », se sont lancées dans un programme de reprise en mains de pans de l'économie pour rendre du pouvoir d'achat à la classe moyenne et lutter contre le risque de bulles spéculatives. Les investisseurs craignent que d'autres secteurs soient prochainement visés.

Politique de gestion

En fin d'exercice, les principales surpondérations sectorielles concernent principalement le secteur technologie où se trouvent les compagnies Coréennes Samsung Electronics et SK Hynix et Taiwan Semiconducteur.

En revanche, les secteurs de l'industrie alimentaire et de la pharmacie, sont sous-pondérés. La Chine demeure le poids principal du portefeuille, avec plus de 32% des actifs, suivi par Taïwan et la Corée du sud, qui représentent chacun environ 18% du portefeuille.

La performance du FCP sur l'exercice s'élève à 13,05% en Euro (15,07% pour son indice de référence MSCI Far East Ex JP Free).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ISH ETF MSCI FAR EAST EX-JAPAN	7 374 182,19	7 472 887,23
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	382 236,70	2 871 746,04
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	2 324 471,65	52 008,99
CHINA MOBILE LTD -H-	205 064,60	441 960,63
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	-	533 357,25
TENCENT HOLDINGS LTD	16 037,57	466 133,23
XIAOMI CORPORATION CLASS B	269 659,62	128 235,98
MEITUAN	-	375 896,91
CHINA TELECOM CORP LTD-H	92 573,26	261 348,23
WUXI BIOLOGICS INC	316 041,00	-

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet d'Aviva Investors France via le lien <http://www.avivainvestors.fr>.

Le rapport sur l'exercice par la Société de Gestion des droits de vote est disponible sur son site internet ou dans le rapport annuel de l'OPC.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Les intermédiaires autorisés sont référencés sur une liste régulièrement mise à jour par Aviva Investors France. L'ajout d'un intermédiaire sera effectué à partir du résultat de l'étude préalable de l'ensemble des services qu'il propose. Au besoin, une évaluation de l'ensemble des prestations des intermédiaires autorisés sera effectuée et pourra entraîner éventuellement un ou plusieurs retraits de la liste.

Les principaux critères pour la sélection des intermédiaires sont les suivants :

- La qualité de l'exécution des opérations administratives (règlement livraison).
- La pertinence des tarifs en fonction des prestations.
- La pertinence de leurs conseils (alertes, signaux...).
- La possibilité d'organiser des contacts directs avec les entreprises.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.avivainvestors.fr.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et s. du Règlement général de l'AMF.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Aviva Investors France s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AIF, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, AIF est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'information, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.avivainvestors.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2020, le montant des sommes versées par Aviva Investors France à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 674 889 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2020 à l'ensemble des 160 salariés d'Aviva Investors France (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 373 600 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM) s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 100%.

Levier net : 100%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 août 2021.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation «T.G.E.».

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Aviva Asie

Exercice clos le 31 août 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Aviva Asie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Aviva Asie constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saïsons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Koestner', written over a horizontal line.

David Koestner

comptes annuels

BILANactif

	31.08.2021	31.08.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	33 547 516,03	31 237 256,92
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	30 516 253,67	28 196 435,45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	255 429,92	272 454,47
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 775 832,44	2 768 367,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	699 299,83	127 804,30
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	699 299,83	127 804,30
Comptes financiers	760 902,75	1 409 355,94
Liquidités	760 902,75	1 409 355,94
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	35 007 718,61	32 774 417,16

BILAN passif

	31.08.2021	31.08.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	32 371 236,50	31 539 346,27
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 549 224,83	453 773,90
• Résultat de l'exercice	294 198,06	396 311,94
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	34 214 659,39	32 389 432,11
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	793 018,75	111 354,25
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	793 018,75	111 354,25
Comptes financiers	40,47	273 630,80
Concours bancaires courants	40,47	273 630,80
Emprunts	-	-
Total du passif	35 007 718,61	32 774 417,16

HORS-bilan

31.08.2021

31.08.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.08.2021	31.08.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6,75	97,32
• Produits sur actions et valeurs assimilées	648 063,93	699 038,54
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	648 070,68	699 135,86
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-6 190,85	-5 291,99
• Autres charges financières	-247,60	-232,90
Total (II)	-6 438,45	-5 524,89
Résultat sur opérations financières (I - II)	641 632,23	693 610,97
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-336 977,97	-291 607,37
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	304 654,26	402 003,60
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 456,20	-5 691,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	294 198,06	396 311,94

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les comptes ont été établis par la Société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation. Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant les cours des devises au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la société de gestion de portefeuille). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend d'Aviva Investors France, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle lors de leur acquisition est supérieure à trois mois sont évalués jusqu'à leur échéance au taux de marché, majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle lors de leur acquisition est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice », en linéarisant, sur la durée de vie restant à courir, la différence entre leur valeur d'acquisition et leur valeur de remboursement. (Source : Valorisateur sur la base de données de marché).

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes :

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion financière et frais administratifs externes

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de gestion financière et frais administratifs externes peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM.
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.
- Les coûts/frais opérationnels directs et indirects découlant des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net hors OPC	1% maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif ⁽¹⁾
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Entre 2,40 à 36 euros TTC (selon le pays)
Commission de surperformance	Néant	Néant

(1) L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Devise de comptabilité

Le Fonds a adopté l'euro comme devise de référence de la comptabilité.

Indication des changements soumis à l'information particulière des porteurs

- Changements intervenus :

29/01/2021 : changement conservateur / centralisateur (de BPSS vers SGSS) ;

11/02/2021 : mise à jour annuelle + frais courants ;

ar
me
s
e
s

10/03/2021 : SFDR ;
11/06/2021 : mise à jour frais courants.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation et/ou distribution du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

2 évolutionactif net

	31.08.2021	31.08.2020
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	32 389 432,11	29 360 371,21
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	5 441 803,87	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-7 708 173,63	-497 483,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 968 530,12	1 419 291,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-930 380,29	-1 187 760,34
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-38 701,70	-67 473,97
Différences de change	486 274,98	-1 480 537,61
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 301 219,67	4 441 013,42
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	8 884 642,16	7 583 422,49
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	7 583 422,49	3 142 409,07
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	304 654,26	402 003,60
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	7,39
Actif net en fin d'exercice	34 214 659,39	32 389 432,11

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	760 902,75
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	40,47
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	760 902,75	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	40,47	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	HKD	TWD	KRW	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	12 567 726,47	6 560 797,31	6 358 219,23	5 284 940,58
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	427 355,85	68 522,25	1 550,11	39 414,00
Comptes financiers	-	501 190,56	-	27 083,30
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	417 821,91	-	90 688,15	-
Comptes financiers	40,47	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	699 299,83
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Achats règlements différés	417 141,52
Ventes règlements différés	233 265,10
Coupons à recevoir	48 893,21
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	793 018,75
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Ventes règlements différés	417 814,98
Achats règlements différés	345 372,05
Frais provisionnés	26 565,22
Débiteurs et créiteurs divers	3 266,50
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	19 122,5161	5 441 803,87	27 113	7 708 173,63
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,94
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	31.08.2021	31.08.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	294 198,06	396 311,94
Total	294 198,06	396 311,94
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	294 198,06	396 311,94
Total	294 198,06	396 311,94
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.08.2021	31.08.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 549 224,83	453 773,90
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 549 224,83	453 773,90
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 549 224,83	453 773,90
Total	1 549 224,83	453 773,90
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	31.08.2021	31.08.2020	30.08.2019	31.08.2018	31.08.2017
Actif net	34 214 659,39	32 389 432,11	29 360 371,21	30 912 129,87	28 948 350,62
Nombre de parts en circulation	113 865,4861	121 855,97	123 760,1042	128 773,2842	124 858,2842
Valeur liquidative	300,48	265,80	237,23	240,05	231,84
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	16,19	6,97	5,07	12,05	14,54

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 17 février 1994.

4 inventaire au 31.08.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
KYG2953R1149	AAC TECHNOLOGIES HOLDINGS IN	PROPRE	5 500,00	25 970,10	HKD	0,08
TH0268010R11	ADVANCED INFO SERVICE PUBLIC NVDR DOMESTIC	PROPRE	15 200,00	75 103,45	THB	0,22
CNE100000Q43	AGRICULTURAL BANK OF CHINA-H	PROPRE	608 000,00	172 848,62	HKD	0,51
HK0000069689	AIA GROUP LTD -H-	PROPRE	91 263,00	923 987,24	HKD	2,70
TH0765010R16	AIRPORTS OF THAILAND NVDR	PROPRE	33 000,00	55 290,76	THB	0,16
KYG017191142	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	PROPRE	102 700,00	1 851 357,46	HKD	5,41
KR7090430000	AMOREPACIFIC	PROPRE	245,00	40 723,76	KRW	0,12
CNE1000001W2	ANHUI CONCH CEMENT CO LTD-H	PROPRE	28 002,00	128 408,27	HKD	0,38
KYG040111059	ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	PROPRE	7 000,00	121 994,39	HKD	0,36
SG1M77906915	ASCENDAS REAL ESTATE INV TRUST REIT	PROPRE	23 000,00	44 034,39	SGD	0,13
TW0003711008	ASE INDUSTRIAL HOLDING CO LTD	PROPRE	31 000,00	121 765,95	TWD	0,36
ID1000122807	ASTRA INTERNATIONAL TBK PT	PROPRE	188 898,00	58 623,32	IDR	0,17
TW0002357001	ASUSTEK COMPUTER	PROPRE	5 000,00	49 519,48	TWD	0,14
US05278C1071	AUTOHOME SP ADR	PROPRE	360,00	13 497,90	USD	0,04
MYL68880O001	AXIATA GROUP BHD	PROPRE	23 600,00	19 910,74	MYR	0,06
PHY0486V1154	AYALA CORP	PROPRE	2 300,00	31 037,47	PHP	0,09
PHY0488F1004	AYALA LAND INC	PROPRE	108 300,00	62 238,84	PHP	0,18
US0567521085	BAIDU ADS	PROPRE	1 788,00	237 834,52	USD	0,70
PHY077751022	BANCO DE ORO UNIBANK	PROPRE	15 800,00	29 567,46	PHP	0,09
TH0264010R10	BANGKOK N	PROPRE	76 000,00	46 739,91	THB	0,14
ID1000109507	BANK CENTRAL ASIA	PROPRE	77 000,00	149 781,70	IDR	0,44
ID1000095003	BANK MANDIRI	PROPRE	188 000,00	68 115,26	IDR	0,20
ID1000096605	BANK NEGARA INDONESIA PERSERO	PROPRE	80 000,00	25 659,04	IDR	0,07
CNE1000001Z5	BANK OF CHINA -H-	PROPRE	988 089,00	293 819,46	HKD	0,86
CNE100000205	BANK OF COMMUNICATIONS CO-H	PROPRE	128 000,00	62 321,71	HKD	0,18

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US07725L1026	BEIGENE — SHS SPONSORED AMERICAN DEPOSITARY SHARE REP ADR	PROPRE	283,00	73 911,56	USD	0,22
BMG0957L1090	BEIJING ENTERPRISES WATER GR	PROPRE	98 000,00	34 265,17	HKD	0,10
US0900401060	BILIBILI INC ADR	PROPRE	1 040,00	70 684,23	USD	0,21
HK2388011192	BOC HONG KONG HOLDINGS LTD -H-	PROPRE	26 001,00	66 838,07	HKD	0,20
BMG1368B1028	BRILLIANCE CHINA AUTOMOTIVE	PROPRE	48 000,00	38 166,82	HKD	0,11
KYG1674K1013	BUDWEISER BREWING COPMABY APAC LIMITED	PROPRE	38 800,00	82 242,52	HKD	0,24
CNE100000296	BYD CO LTD-H	PROPRE	5 500,00	157 797,57	HKD	0,46
TW0002891C06	C TBC FINANCIAL HOLDING CO LTD PFD	PROPRE	1 190,00	2 215,26	TWD	0,01
SG1J27887962	CAPITALAND	PROPRE	20 000,00	50 382,59	SGD	0,15
SG1M51904654	CAPITALAND INTEGRATED COMMERCIAL TRUST	PROPRE	31 436,00	40 783,55	SGD	0,12
TW0002474004	CATCHER	PROPRE	5 000,00	25 523,93	TWD	0,07
TW0002882008	CATHAY FINANCIAL HLDG CO	PROPRE	61 000,00	111 131,49	TWD	0,32
KR7091990002	CELLTRION HEALTHCARE CO LTD	PROPRE	568,00	51 335,57	KRW	0,15
KR7068270008	CELTRION	PROPRE	768,00	164 410,37	KRW	0,48
TH0481010R10	CENTRAL PATT NVDR	PROPRE	15 000,00	21 189,87	THB	0,06
KYG202881093	CHAILEASE	PROPRE	10 920,00	88 957,16	TWD	0,26
TH0101010R14	CHAROEN POKPHAND FOODSPUBLIC CO LTD NVDR	PROPRE	50 000,00	35 480,70	THB	0,10
CNE1000002H1	CHINA CONSTRUCTION BANK H	PROPRE	808 092,00	494 673,86	HKD	1,45
BMG2109G1033	CHINA GAS HLDGS LTD	PROPRE	18 400,00	45 194,56	HKD	0,13
CNE1000002L3	CHINA LIFE INSURANCE CO H	PROPRE	78 148,00	110 828,30	HKD	0,32
KYG210961051	CHINA MENGNIU DAIRY CO	PROPRE	22 072,00	112 394,52	HKD	0,33
CNE1000002M1	CHINA MERCHANTS BANK-H	PROPRE	27 714,00	193 951,96	HKD	0,57
HK0688002218	CHINA OVERSEAS LAND & INVESTMENT LTD -H-	PROPRE	68 008,00	132 597,36	HKD	0,39
CNE1000009Q7	CHINA PACIFIC INSURANCE GR H	PROPRE	38 802,00	92 559,30	HKD	0,27
CNE1000002Q2	CHINA PETROLEUM & CHEMICAL H	PROPRE	386 521,00	158 721,69	HKD	0,46
HK0291001490	CHINA RESOURCES BEER HOLDING COMPANY LTD SHS -H-	PROPRE	12 000,00	83 653,30	HKD	0,24
KYG2108Y1052	CHINA RESOURCES LAND LTD	PROPRE	46 005,00	145 069,28	HKD	0,42
TW0002002003	CHINA STEEL CORP	PROPRE	95 800,00	111 717,47	TWD	0,33
CNE100003688	CHINA TOWER CORP LTD-H	PROPRE	388 000,00	43 107,59	HKD	0,13
TW0002891009	CHINATRUST FIN HLDG	PROPRE	177 000,00	124 440,61	TWD	0,36

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
TW0002412004	CHUNGHWA TELECOM CO LTD	PROPRE	50 000,00	171 178,44	TWD	0,50
MYL10230O000	CIMB GROUP HOLDINGS BERHAD	PROPRE	78 000,00	78 046,10	MYR	0,23
HK0267001375	CITIC -H-	PROPRE	39 273,00	41 408,67	HKD	0,12
KYG2177B1014	CK ASSET HOLDINGS LTD	PROPRE	19 922,00	110 017,74	HKD	0,32
KYG217651051	CK HUTCHISON HOLDINGS LTD	PROPRE	19 022,00	117 582,82	HKD	0,34
HK0002007356	CLP HOLDINGS LTD -H-	PROPRE	13 221,00	111 966,10	HKD	0,33
KYG245241032	COUNTRY GARDEN HOLDINGS CO	PROPRE	58 874,00	55 149,79	HKD	0,16
TH0737010R15	CP ALL PLC THB1(NVDR) - DOMESTIC	PROPRE	44 900,00	76 704,03	THB	0,22
HK1093012172	CSPC PHARMACEUTICAL GROUP LT -H-	PROPRE	33 120,00	35 606,50	HKD	0,10
US89677Q1076	CTRIIP COM INTERNATIONAL LTD	PROPRE	1 800,00	46 492,44	USD	0,14
SG1L01001701	DBS GROUP HOLDINGS LTD	PROPRE	12 633,00	238 442,55	SGD	0,70
TW0002308004	DELTA ELECTRONIC INDUSTRIAL INC	PROPRE	15 000,00	124 027,95	TWD	0,36
MYL7277O0006	DIALOG	PROPRE	150 000,00	81 310,75	MYR	0,24
MYL6947O0005	DIGI.COM BHD	PROPRE	48 800,00	43 757,01	MYR	0,13
CNE100000312	DONGFENG MOTOR H	PROPRE	18 000,00	16 704,52	HKD	0,05
TW0002884004	E SUN FINANCIAL HOLDINGS	PROPRE	93 419,00	75 958,76	TWD	0,22
TH0465010R13	ELECTRICITY GENERATING NVDR	PROPRE	18 000,00	85 626,77	THB	0,25
KR7139480008	E-MART	PROPRE	150,00	19 617,54	KRW	0,06
KYG3066L1014	ENN ENERGY HOLDINGS LTD	PROPRE	6 291,00	105 458,15	HKD	0,31
TW0002892007	FIRST FINANCIAL HOLDING	PROPRE	81 179,00	56 825,10	TWD	0,17
TW0001326007	FORMOSA CHEMICALS AND FIBER CO	PROPRE	38 000,00	97 687,87	TWD	0,29
TW0001301000	FORMOSA PLASTICS	PROPRE	36 600,00	114 674,27	TWD	0,34
TW0002881000	FUBON FINANCIAL HOLDING	PROPRE	46 000,00	119 519,23	TWD	0,35
HK0027032686	GALAXY ENTERTAINMENT GROUP L -H-	PROPRE	15 005,00	81 474,74	HKD	0,24
US36165L1089	GDS HOLDINGS LTD ADR	PROPRE	560,00	27 742,64	USD	0,08
KYG3777B1032	GEELY AUTOMOBILE HOLDINGS LTD	PROPRE	68 000,00	208 131,14	HKD	0,61
MYL3182O0002	GENTING	PROPRE	15 800,00	16 260,11	MYR	0,05
MYL4715O0008	GENTING MALAYSIA BHD	PROPRE	24 100,00	14 586,42	MYR	0,04
SGXE21576413	GENTING SINGAPORE LIMITED	PROPRE	47 000,00	22 643,83	SGD	0,07
CNE100000338	GREAT WALL MOTOR COMPANY-H	PROPRE	20 500,00	79 939,00	HKD	0,23

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
KR7086790003	HANA FINANCIAL GROUP	PROPRE	2 150,00	70 767,46	KRW	0,21
HK0101000591	HANG LUNG PROPERTIES LTD -H-	PROPRE	15 004,00	30 528,52	HKD	0,09
HK0011000095	HANG SENG BANK LTD -H-	PROPRE	5 886,00	89 244,47	HKD	0,26
MYL516800009	HARALEGA HOLDINGS BHD	PROPRE	12 000,00	18 047,32	MYR	0,05
HK0012000102	HENDERSON LAND DEVELOPMENT CO LTD -H-	PROPRE	18 215,00	69 838,30	HKD	0,20
KYG4402L1510	HENGAN INTERNATIONAL GROUP CO LTD	PROPRE	18 002,00	88 433,97	HKD	0,26
HK0388045442	HKG EXCHANGES & CLEARING LTD -H-	PROPRE	9 337,00	499 153,08	HKD	1,46
TH0661010R17	HOME PRODUCT CENTER PUBLIC CO - DOMESTIC	PROPRE	60 000,00	22 549,96	THB	0,07
TW0002317005	HON HAI PRECISION INDUSTRY	PROPRE	103 228,00	350 252,73	TWD	1,02
HK0003000038	HONG KONG & CHINA GAS -H-	PROPRE	91 037,00	124 149,25	HKD	0,36
MYL581900007	HONG LEONG BANK	PROPRE	10 000,00	39 086,22	MYR	0,11
BMG4587L1090	HONGKONG LAND HOLDINGS	PROPRE	10 000,00	35 579,65	USD	0,10
KR7011200003	HYUNDAI MERCHANT MARINE	PROPRE	1 700,00	52 167,33	KRW	0,15
KR7012330007	HYUNDAI MOBIS	PROPRE	467,00	94 684,79	KRW	0,28
KR7005380001	HYUNDAI MOTOR	PROPRE	1 067,00	165 662,31	KRW	0,48
MYL522500007	IHH HEALTHCARE BHD	PROPRE	17 300,00	22 563,22	MYR	0,07
ID1000116700	INDOFOOD CBP	PROPRE	58 800,00	29 424,15	IDR	0,09
ID1000057003	INDOFOOD SUKSES	PROPRE	58 000,00	21 272,65	IDR	0,06
CNE1000003G1	INDUSTRIAL & COMMERCIAL BANK OF CHINA-H	PROPRE	688 748,00	325 590,65	HKD	0,95
TH0201010R12	INTOUCH HOLDINGS PUBLIC CO LTDC	PROPRE	18 000,00	40 448,00	THB	0,12
BMG507361001	JARDINE MATHESON HOLDINGS	PROPRE	1 500,00	69 024,52	USD	0,20
US47215P1066	JD.COM ADR	PROPRE	4 700,00	312 789,19	USD	0,91
PHY444251177	JG SUMMIT HLDG	PROPRE	28 625,00	31 633,66	PHP	0,09
PHY4466S1007	JOLLIBEE FOODS CORP.	PROPRE	3 420,00	11 751,86	PHP	0,03
KR7035720002	KAKAO CORP	PROPRE	1 960,00	221 966,86	KRW	0,65
KR7105560007	KB FINANCIAL GROUP	PROPRE	2 800,00	108 221,63	KRW	0,32
US4824971042	KE HOLDINGS INC ADR	PROPRE	1 880,00	28 810,37	USD	0,08
SG1U68934629	KEPPEL CORPORATION LTD	PROPRE	22 800,00	74 667,00	SGD	0,22
KR7000270009	KIA CORPORATION	PROPRE	2 060,00	128 084,67	KRW	0,37
KR7015760002	KOREA ELECTRIC POWER CORP	PROPRE	9 880,00	173 248,13	KRW	0,51

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
KR7033780008	KT&G CORP	PROPRE	1 000,00	59 619,80	KRW	0,17
TW0003008009	LARGAN PRECISION	PROPRE	2 000,00	163 842,22	TWD	0,48
HK0992009065	LENOVO GROUP LTD -H-	PROPRE	48 000,00	45 068,21	HKD	0,13
KR7051910008	LG CHEM	PROPRE	359,00	198 821,81	KRW	0,58
KR7034220004	LG DISPLAY CO LTD	PROPRE	1 780,00	26 660,86	KRW	0,08
KR7066570003	LG ELECTRONICS	PROPRE	810,00	84 037,62	KRW	0,25
KR7051900009	LG HOUSEHOLD & HEALTH CARE LTD	PROPRE	118,00	125 959,98	KRW	0,37
KYG5496K1242	LI NING CO LTD	PROPRE	8 000,00	91 060,10	HKD	0,27
HK0823032773	LINK REIT -H-	PROPRE	15 857,00	123 581,23	HKD	0,36
MYL11550O000	MALAYAN BANKING	PROPRE	30 700,00	52 552,42	MYR	0,15
TW0002454006	MEDIATEK INC	PROPRE	12 000,00	330 496,66	TWD	0,97
TW0002886009	MEGA FINANCIAL HOLDING	PROPRE	85 000,00	85 222,41	TWD	0,25
KYG596691041	MEITUAN	PROPRE	10 800,00	292 917,25	HKD	0,86
US5854641009	MELCO CROWN ENTERTAINMENT ADR	PROPRE	1 100,00	12 822,23	USD	0,04
TH0128010R17	MINOR INTERNATIONAL PUBLIC CO LTD	PROPRE	23 200,00	19 969,07	THB	0,06
HK0066009694	MTR CORP -H-	PROPRE	15 578,00	74 320,33	HKD	0,22
TW0001303006	NAN YA PLASTICS CORP	PROPRE	41 000,00	112 293,06	TWD	0,33
KR7035420009	NAVER CORP	PROPRE	878,00	281 617,34	KRW	0,82
KR7036570000	NCSOFT	PROPRE	130,00	62 688,47	KRW	0,18
MYL4707O0005	NESTLE BHD	PROPRE	600,00	16 470,01	MYR	0,05
US64110W1027	NETEASE SP ADR SHS	PROPRE	2 400,00	198 066,84	USD	0,58
HK0000608585	NEW WORLD DEVELOPMENT CO LTD	PROPRE	10 500,00	41 859,33	HKD	0,12
US62914V1061	NIO INC ADR	PROPRE	8 500,00	283 057,31	USD	0,83
SG1S04926220	OVERSEA-CHINESE BANKING	PROPRE	25 000,00	179 960,32	SGD	0,53
TW0004938006	PEGATRON CORP	PROPRE	15 000,00	29 711,69	TWD	0,09
CNE1000003W8	PETROCHINA CO LTD-H	PROPRE	184 443,00	68 507,54	HKD	0,20
MYL5183O0008	PETRONAS CHEMICALS	PROPRE	18 800,00	31 798,82	MYR	0,09
PHY6955M1063	PHILIPPINE SEVEN	PROPRE	36 421,00	53 148,61	PHP	0,16
CNE100000593	PICC PROPERTY & CASUALTY-H	PROPRE	50 000,00	38 286,63	HKD	0,11
US7223041028	PINDUODUO INC ADR	PROPRE	2 200,00	186 406,88	USD	0,54

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CNE1000003X6	PING AN INSURANCE GROUP CO-H	PROPRE	48 688,00	320 317,53	HKD	0,94
PHY7072Q1032	PLDT INC	PROPRE	800,00	19 956,61	PHP	0,06
KR7005490008	POSCO	PROPRE	680,00	167 432,27	KRW	0,49
HK0006000050	POWER ASSETS HOLDINGS LTD -H-	PROPRE	16 072,00	85 517,76	HKD	0,25
TW0002912003	PRESIDENT CHAIN STORE CORP	PROPRE	10 000,00	87 270,44	TWD	0,26
ID1000118201	PT BANK RAKYAT INDONESIA	PROPRE	433 800,00	101 260,21	IDR	0,30
TH0355010R16	PTT EXPLORATION AND PROD NVDR	PROPRE	12 800,00	37 509,68	THB	0,11
TH1074010R12	PTT GLOBAL CHEMICAL PCL-NVDR	PROPRE	35 000,00	58 871,69	THB	0,17
TH0646010R18	PTT PUBLIC COMPANY NVDR - DOMESTIC	PROPRE	98 200,00	98 719,15	THB	0,29
MYL12950O004	PUBLIC BANK BHD	PROPRE	175 000,00	149 069,72	MYR	0,44
TW0002382009	QUANTA COMPUTER	PROPRE	21 000,00	50 326,46	TWD	0,15
KR7207940008	SAMSUNG BIOLOGI RGS CO LTD	PROPRE	210,00	148 063,15	KRW	0,43
KR7028260008	SAMSUNG C & T CORP SHARES	PROPRE	665,00	64 621,00	KRW	0,19
KR7009150004	SAMSUNG ELECTRO-MECHANICS	PROPRE	880,00	118 625,87	KRW	0,35
KR7005930003	SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	PROPRE	40 008,00	2 242 035,93	KRW	6,55
KR7005931001	SAMSUNG ELECTRONICS PREF SHS	PROPRE	8 180,00	423 142,77	KRW	1,24
KR7000810002	SAMSUNG FIRE & MARINE	PROPRE	243,00	40 125,00	KRW	0,12
KR7006400006	SAMSUNG SDI	PROPRE	480,00	278 108,84	KRW	0,81
KYG7800X1079	SANDS CHINA LTD	PROPRE	16 909,00	45 952,62	HKD	0,13
KYG8087W1015	SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	PROPRE	5 500,00	101 603,90	HKD	0,30
KR7055550008	SHINHAN FINANCIAL GROUP	PROPRE	3 500,00	99 348,07	KRW	0,29
TH0003010R12	SIAM CEMENT NVDR	PROPRE	6 150,00	69 502,76	THB	0,20
SG1V61937297	SINGAPORE AIRLINES	PROPRE	10 000,00	31 866,99	SGD	0,09
SG1J26887955	SINGAPORE EXCHANGE	PROPRE	6 300,00	39 279,53	SGD	0,11
SG1T75931496	SINGAPORE TELECOMM	PROPRE	80 000,00	116 887,62	SGD	0,34
KYG8167W1380	SINO BIOPHARMACEUTICAL	PROPRE	70 750,00	50 168,29	HKD	0,15
HK0083000502	SINO LAND -H-	PROPRE	28 008,00	34 961,38	HKD	0,10
KR7000660001	SK HYNIX INC	PROPRE	5 080,00	395 288,05	KRW	1,16
KR7034730002	SK INC	PROPRE	245,00	47 167,96	KRW	0,14
KR7096770003	SK INNOVATION CO LTD	PROPRE	880,00	160 418,18	KRW	0,47

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
KR7017670001	SK TELECOM	PROPRE	200,00	43 545,84	KRW	0,13
PHY806761029	SM INVESTMENTS CORP	PROPRE	1 900,00	32 644,05	PHP	0,10
PHY8076N1120	SM PRIME HLDGS	PROPRE	78 100,00	45 215,69	PHP	0,13
HK0016000132	SUN HUNG KAI PROPERTIES -H-	PROPRE	9 500,00	113 411,21	HKD	0,33
KYG8569B1041	SUNAC SERVICES HOLDINGS LIMITED	PROPRE	643,00	1 418,27	HKD	0,00
KYG8586D1097	SUNNY OPTICAL TECHNOLOGY	PROPRE	8 000,00	204 950,58	HKD	0,60
HK0019000162	SWIRE PACIFIC A -H-	PROPRE	4 000,00	22 961,09	HKD	0,07
TW0001101004	TAIWAN CEMENT	PROPRE	46 068,00	68 226,67	TWD	0,20
TW0003045001	TAIWAN MOBILE CO LTD	PROPRE	35 000,00	108 056,39	TWD	0,32
TW0002330008	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	PROPRE	185 116,00	3 474 348,42	TWD	10,15
HK0669013440	TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD -H-	PROPRE	9 000,00	169 103,83	HKD	0,49
MYL48630O006	TELEKOM MALAYSIA BHD	PROPRE	7 600,00	9 463,02	MYR	0,03
ID1000129000	TELKOM INDONESIA SERIE B	PROPRE	498 030,00	100 575,26	IDR	0,29
MYL53470O009	TENAGA NASIONAL	PROPRE	19 800,00	42 205,78	MYR	0,12
KYG875721634	TENCENT HOLDINGS LTD	PROPRE	38 000,00	1 991 732,70	HKD	5,82
US88034P1093	TENCENT MUSIC ENTERTAINMENT GROUP ADR	PROPRE	2 000,00	14 977,34	USD	0,04
TH0015010R16	THE SIAM COMMERCIAL BANK NVDR	PROPRE	6 400,00	17 913,81	THB	0,05
MYL71130O003	TOP GLOVE	PROPRE	33 800,00	27 551,91	MYR	0,08
TW0005880009	TW COOP FIN HLD	PROPRE	73 130,00	49 961,35	TWD	0,15
ID1000095706	UNILEVER INDONESIA	PROPRE	208 800,00	50 227,58	IDR	0,15
TW0001216000	UNI-PRESIDENT ENTERPRISES CORP	PROPRE	38 000,00	83 981,37	TWD	0,25
TW0002303005	UNITED MICROELECTRONICS CORP	PROPRE	89 000,00	171 664,47	TWD	0,50
SG1M31001969	UNITED OVERSEAS BANK LTD	PROPRE	9 842,00	158 552,99	SGD	0,46
ID1000058407	UNITED TRACTORS	PROPRE	28 800,00	34 340,35	IDR	0,10
PHY9297P1004	UNIVERSAL ROBINA	PROPRE	7 000,00	17 974,57	PHP	0,05
SG1S83002349	UOL GROUP LTD	PROPRE	3 700,00	16 311,36	SGD	0,05
US92763W1036	VIPSHOP HOLDINGS ADR	PROPRE	2 800,00	35 081,54	USD	0,10
KYG960071028	WH GROUP LTD	PROPRE	58 500,00	43 011,19	HKD	0,13
HK0004000045	WHARF HOLDINGS LTD -H-	PROPRE	10 000,00	28 646,90	HKD	0,08
KYG9593A1040	WHARF REAL ESTATE INVESTMENT	PROPRE	13 000,00	54 587,04	HKD	0,16

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
SG1T56930848	WILMAR INTERNATIONAL	PROPRE	15 400,00	40 152,41	SGD	0,12
KYG970081173	WUXI BIOLOGICS INC	PROPRE	23 000,00	301 631,13	HKD	0,88
KYG9830T1067	XIAOMI CORPORATION CLASS B	PROPRE	128 800,00	350 733,87	HKD	1,03
KYG9828G1082	XINYI GLASS HOLDINGS	PROPRE	12 000,00	42 741,61	HKD	0,12
KYG9829N1025	XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	PROPRE	32 000,00	65 528,42	HKD	0,19
US98850P1093	YUM CHINA HOLDINGS INC	PROPRE	2 630,00	137 153,46	USD	0,40
US98980A1051	ZTO EXPRESS CAYMAN INC-ADR	PROPRE	2 000,00	47 795,33	USD	0,14
Total Action				30 771 183,61		89,94
O.P.C.V.M.						
IE00B0M63730	ISH ETF MSCI FAR EAST EX-JAPAN	PROPRE	48 588,00	2 775 832,44	EUR	8,11
Total O.P.C.V.M.				2 775 832,44		8,11
Warrant						
TH01280519R4	MINOR INT PCL NVDR WARRANT ON MINOR INTER NVDR 31/12/2021	PROPRE	1 605,00	12,23	THB	0,00
TH01280537R6	MINOR INTERNATIONAL PCL WRT MINOR INTER 31/07//2023	PROPRE	1 055,00	293,91	THB	0,00
TH01280535R0	MINOR INTERNATIONAL PUBLIC CO LTD WARRANT 05/05/2023	PROPRE	800,00	110,38	THB	0,00
TH01280542R6	MINOR INTERNATIONAL PUBLIC CO LTD WARRANT 15/02/2024	PROPRE	725,00	83,46	THB	0,00
Total Warrant				499,98		0,00
Total Valeurs mobilières				33 547 516,03		98,05
Liquidites						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-3 266,50	-3 266,50	EUR	-0,01
Total AUTRES				-3 266,50		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES HKD	PROPRE	-2 338 189,24	-254 683,90	HKD	-0,74
	ACH DIFF TITRES KRW	PROPRE	-124 122 410,00	-90 688,15	KRW	-0,27
	ACH REGL DIFF DEV	PROPRE	162 457,62	162 457,62	EUR	0,47
	ACH REGL DIFF DEV	PROPRE	2 338 189,24	254 683,90	HKD	0,74
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	232 628,89	232 628,89	EUR	0,68
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	-371,58	-40,47	HKD	-0,00
	BANQUE SGD SGP	PROPRE	43 004,21	27 083,30	SGD	0,08
	BANQUE TWD SGP	PROPRE	16 396 148,39	501 190,56	TWD	1,46
	VTE DIFF TITRES HKD	PROPRE	1 497 729,24	163 138,01	HKD	0,48
	VTE DIFF TITRES SGD	PROPRE	130,18	81,99	SGD	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	VTE DIFF TITRES THB	PROPRE	1 229 367,74	32 310,25	THB	0,09
	VTE DIFF TITRES TWD	PROPRE	1 234 473,00	37 734,85	TWD	0,11
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-254 676,97	-254 676,97	EUR	-0,74
	VTE REGL DIFF DEV	PROPRE	-1 497 729,24	-163 138,01	HKD	-0,48
Total BANQUE OU ATTENTE				648 081,87		1,89
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-26 565,22	-26 565,22	EUR	-0,08
Total FRAIS DE GESTION				-26 565,22		-0,08
Total Liquidités				618 250,15		1,81
Coupons						
Action						
TH0268010R11	ADVANCED INFO SERV P	ACHLIG	15 200,00	1 240,41	THB	0,00
SG1M77906915	ASCENDAS REIT	ACHLIG	23 000,00	212,06	SGD	0,00
TW0002891C06	C TBC FINANCIAL PFD	ACHLIG	1 190,00	55,17	TWD	0,00
SG1M51904654	CAPITALAND INT	ACHLIG	31 436,00	1 025,53	SGD	0,00
TW0002474004	CATCHER	ACHLIG	5 000,00	1 448,90	TWD	0,00
KYG202881093	CHAILEASE	ACHLIG	10 400,00	1 589,51	TWD	0,00
TH0101010R14	CHAROEN POK FOODS	ACHLIG	50 000,00	473,08	THB	0,00
BMG2109G1033	CHINA GAS HLDGS	ACHLIG	18 400,00	901,89	HKD	0,00
HK0291001490	CHINA RES BEER -H-	ACHLIG	12 000,00	414,35	HKD	0,00
TW0002002003	CHINA STEEL CORP	ACHLIG	95 800,00	694,02	TWD	0,00
TW0002891009	CHINATRUST FIN HLD	ACHLIG	177 000,00	4 487,98	TWD	0,01
TW0002412004	CHUNGHWA TELECOM	ACHLIG	50 000,00	5 199,15	TWD	0,02
MYL694700005	DIGL.COM BHD	ACHLIG	48 800,00	358,01	MYR	0,00
TW0002884004	E SUN FINCL HLDGS	ACHLIG	88 039,00	1 296,86	TWD	0,00
TH0465010R13	ELECTRICITY GEN N	ACHLIG	18 000,00	1 383,75	THB	0,00
TW0002892007	FIRST FINANC. HLDG	ACHLIG	80 376,00	1 746,86	TWD	0,01
HK0011000095	HANG SENG BK LTD -H-	ACHLIG	5 886,00	705,24	HKD	0,00
HK0388045442	HKG EXCHNGES LTD -H-	ACHLIG	9 337,00	4 769,82	HKD	0,01
BMG4587L1090	HONGKONG LAND HLDG	ACHLIG	10 000,00	508,28	USD	0,00
TH0201010R12	INTOUCH HOLDINGS PUB	ACHLIG	18 000,00	523,70	THB	0,00

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BMG507361001	JARDINE MATHESON H	ACHLIG	1 500,00	559,11	USD	0,00
TW0003008009	LARGAN PRECISION	ACHLIG	2 000,00	4 419,15	TWD	0,01
TW0002886009	MEGA FINANCIAL HLD	ACHLIG	85 000,00	3 243,13	TWD	0,01
HK0066009694	MTR CORP -H-	ACHLIG	15 578,00	424,20	HKD	0,00
PHY7072Q1032	PLDT INC	ACHLIG	800,00	400,49	PHP	0,00
KR7005490008	POSCO	ACHLIG	680,00	1 550,11	KRW	0,00
TW0001101004	TAIWAN CEMENT	ACHLIG	46 068,00	3 746,93	TWD	0,01
TW0003045001	TAIWAN MOBILE CO LTD	ACHLIG	35 000,00	2 859,74	TWD	0,01
HK0669013440	TECHTRONIC IND C -H-	ACHLIG	9 000,00	833,27	HKD	0,00
PHY9297P1004	UNIVERSAL ROBINA	ACHLIG	7 000,00	150,19	PHP	0,00
KYG960071028	WH GROUP LTD	ACHLIG	58 500,00	318,60	HKD	0,00
HK0004000045	WHARF HOLDINGS -H-	ACHLIG	10 000,00	217,85	HKD	0,00
KYG9593A1040	WHARF REAL ESTAT	ACHLIG	13 000,00	948,72	HKD	0,00
US98850P1093	YUM CHINA HOLDNG INC	ACHLIG	2 630,00	187,15	USD	0,00
Total Action				48 893,21		0,14
Total Coupons				48 893,21		0,14
Total Aviva Asie				34 214 659,39		100,00